Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

À Laudun-l'Ardoise, 1 milliard d'euros pour décarboner l'aviation et le maritime



La Commission européenne vient de retenir le projet industriel de MGH Energy à Laudun-l'Ardoise, dans le cadre de son Innovation Fund. Sur cette ancienne friche industrielle du Gard rhodanien, un investissement de 1,1 milliard d'euros doit permettre de produire, dès 2031, des carburants de synthèse destinés aux avions et aux navires. À la clé ? Une nouvelle ambition industrielle pour le territoire, près de 200 emplois permanents et un enjeu qui dépasse largement les frontières du Gard.

À Laudun-l'Ardoise, l'ancienne friche industrielle s'apprête à changer de dimension. Le projet porté par MGH Energy vient d'être sélectionné par la Commission européenne dans le cadre de l'Innovation Fund, un dispositif destiné à soutenir les technologies industrielles innovantes et bas-carbone. Une reconnaissance qui conforte la crédibilité du projet et ouvre la perspective d'un soutien financier européen. Avec 1,1 milliard d'euros d'investissement, le futur site ferait de la commune gardoise un pôle de production de carburants de synthèse, à destination de deux secteurs particulièrement difficiles à décarboner : l'aviation et le transport maritime. À l'horizon 2031, l'usine devrait atteindre une capacité annuelle de 110 000 tonnes de carburants : 70 000 tonnes de kérosène de synthèse, destiné à l'aviation,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

et 40 000 tonnes de méthanol de synthèse, notamment pour les navires. Deux productions complémentaires réunies sur une même plateforme industrielle.

Le carburant de synthèse

Le procédé repose sur la combinaison d'hydrogène et de CO_2 biogénique, c'est-à-dire issu de matières organiques. Ces éléments chimiques les plus simples et abondants sur terre permettent de fabriquer des carburants de synthèse, également appelés e-carburants, susceptibles de se substituer aux combustibles fossiles dans des secteurs où l'électrification directe reste difficile. Leur bilan climatique dépend toutefois des conditions de production, notamment de l'origine de l'électricité utilisée pour fabriquer l'hydrogène. MGH Energy prévoit d'associer deux procédés d'électrolyse de l'eau : une technologie alcaline, déjà éprouvée industriellement, et une technologie à haute température, dite SOEC (électrolyse à oxydes solides), développée par Genvia, son partenaire technologique. Cette combinaison conjugue fiabilité industrielle et amélioration des performances. Selon MGH Energy, son intégration à cette échelle constituerait une première mondiale.



Le futur site industriel Copyright Animaconseil

Une réglementation européenne qui accélère la demande

L'aviation et le transport maritime figurent parmi les secteurs les plus complexes à décarboner. Les carburants de synthèse apparaissent ainsi comme l'une des pistes pour réduire leur dépendance aux énergies fossiles. Le règlement européen ReFuelEU Aviation impose une part croissante de carburants durables dans l'approvisionnement des aéroports. Dès 2030, les carburants d'aviation de synthèse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

devront représenter au moins 1,2 % du carburant fourni dans les aéroports concernés. Côté maritime, le règlement FuelEU Maritime, applicable depuis janvier 2025, prévoit une réduction progressive de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'énergie utilisée à bord des navires : 2 % dès 2025, puis 6 % en 2030, par rapport à une valeur de référence. Cette évolution réglementaire souligne aussi le défi industriel : produire suffisamment, à un coût compétitif, pour répondre aux obligations européennes. Car les objectifs climatiques ne suffisent pas à faire émerger une filière. Encore faut-il disposer des installations, des technologies et des acheteurs.

Le défi du financement et des débouchés

La sélection de Laudun-l'Ardoise par l'Innovation Fund constitue, à cet égard, un signal favorable. Mais elle ne signifie pas que le financement européen est déjà définitivement acquis. Elle ouvre la voie à une subvention, dont les modalités restent à concrétiser. Pour MGH Energy, il s'agit désormais de transformer cette reconnaissance en engagements financiers et commerciaux. Son président, Jean-Michel Germa, appelle ainsi investisseurs et futurs acheteurs à rejoindre le projet. Les contrats d'approvisionnement seront déterminants pour sécuriser la viabilité économique de l'installation et permettre le passage à la phase opérationnelle. Le contexte européen donne une idée de la sélectivité de cette reconnaissance. Dans le cadre de son appel à projets 2025 consacré aux technologies net-zéro, la Commission européenne a retenu 77 projets dans 23 pays, pour un soutien total de 3,4 milliards d'euros, parmi 358 candidatures. Les dossiers ont notamment été évalués au regard de leur potentiel de réduction des émissions, de leur maturité industrielle et de leur efficacité économique.

Une nouvelle page pour le Gard rhodanien

Pour Laudun-l'Ardoise et le Gard rhodanien, les retombées pourraient être considérables. Installée sur une ancienne friche appartenant à l'agglomération, la future unité participerait à la reconversion d'un site industriel tout en donnant au territoire une place dans une filière énergétique émergente. En phase d'exploitation, environ 200 emplois permanents sont annoncés. Le projet pourrait attirer de nouvelles compétences industrielles et renforcer l'écosystème économique local. Désormais il s'agit de boucler les financements, de sécuriser les débouchés commerciaux et de concrétiser cette ambition technologique. À Laudun-l'Ardoise, la perspective est ambitieuse et le chantier ne fait que commencer.

Mireille Hurlin